



## **Conseil d'établissement du 27 juin 2016**

Le quorum est atteint. La séance est ouverte à 16h10

Mme FARHAT est désignée secrétaire de séance.

L'ordre du jour s'établit comme suit:

1. Approbation du CR de la réunion du 11 avril 2016
2. Compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2016
3. Bilan de l'année 2015-2016
4. Préparation année scolaire 2016-2017
5. Modifications du règlement intérieur
6. Point sur les recrutements
7. Nouveau logo de l'établissement

### 1- Approbation du compte-rendu du conseil d'établissement du 11 avril 2016

Les membres du conseil d'établissement ont été destinataires du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2016. Il n'y a pas de remarque ni de question le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 2- Compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2016

Le président du conseil d'établissement donne la parole à Mme Lapouble, directrice de Verdun 2. Elle présente les différents points à l'ordre du jour du conseil d'école et note le dialogue constructif dans lequel il se déroule.

Il n'y a pas de remarque ni de question le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### 3- Bilan de l'année 2015-2016

*Le fonctionnement des instances :*

Le conseil d'établissement s'est réuni trois fois

Le conseil pédagogique s'est réuni cinq fois. Il a traité principalement de la mise en œuvre de la réforme du collège, de l'harmonisation des pratiques pédagogiques, de la concertation disciplinaire et transdisciplinaire, et de l'évaluation.

Le Conseil à la Vie Lycéenne (CVL) s'est réuni quatre fois. Il a mis en place en son sein quatre commissions : la commission activités sportives et culturelles, la commission communication, la commission aménagement des espaces (réflexion liée à la nouvelle grille horaire et l'aménagement de l'espace dans la cour), la commission écologie et environnement (travail sur le recyclage, collecte des

bouteilles en plastique pour réaliser, après recyclage, un mur vert dans l'établissement). Des rencontres sportives interclasses et la course contre la faim ont été organisées par les élèves.

Jad Sadek, représentant des élèves, demande à que l'élection des élèves au CVL se fasse plus tôt dans l'année

M. Kasrawi, Conseiller Principal d'éducation, prend note de cette suggestion et explique que le CVL de Verdun a eu le plus grand nombre de candidats, d'activités et de réunions, ce qui prouve un bon fonctionnement de cette instance. Un conseil de la vie Collégienne (CVCo) devrait être mis en place de la même manière l'an prochain. Il permettra aux collégiens un apprentissage citoyen basé sur la concertation, la responsabilisation et une participation active à la vie de l'établissement

Le Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC) s'est réuni trois fois. Les actions ont été ciblées sur le tabagisme et les comportements addictifs avec un focus sur les classes de quatrième qui va être élargi aux 3<sup>èmes</sup> et secondes. Lors de la journée citoyenne de nombreuses actions ont été conduites en partenariat avec la Croix Rouge, les pompiers, des ONG comme « Donner sang compter » pour le don du sang. Un « café des parents » a eu pour thème la sensibilisation au harcèlement. Il a permis des échanges fructueux entre les enseignants, les personnels du service de vie scolaire, les parents. Cette initiative a été bien reçue avec des échos positifs de tous les participants. M. Kasrawi demande à ce que le comité des parents continue de participer activement l'année prochaine avec un premier thème déjà identifié autour de l'utilisation des portables.

La Commission Hygiène et Sécurité (CHS) s'est réunie deux fois avec comme objectif principal l'élaboration et la mise en place du PPMS. Dans ce cadre, des exercices de confinement (scénario de tempête) ont eu lieu sur les trois sites. Suite à ces premiers exercices des travaux ont été réalisés au sous-sol à V1 pour améliorer les conditions de confinement.

Le proviseur note que ces commissions ont travaillé dans de bonnes conditions d'écoute et d'échange. Que toutes les personnes qui se sont impliquées dans ces instances en soient remerciées.

### *Les examens*

M. Haydar, directeur adjoint libanais, présente les résultats au brevet libanais : 115 élèves ont réussi sur 123 soit un taux de réussite de 93% avec 34% de mention. La plupart des 8 élèves qui ont échoué sont passés en commission d'appel en quatrième. Le problème semble donc être lié à un problème d'orientation.

Mme Ramza Saad, représentante des parents d'élèves, demande à ce qu'il y ait des mesures plus rigides pour éviter de faire passer les enfants en difficulté.

M. le proviseur explique que les situations ne sont pas toujours évidentes et qu'il y a toujours une concertation avec chaque famille pour prendre les meilleures décisions possibles.

M Lahoud, représentant des personnels enseignants, rappelle qu'il est important d'accompagner les élèves et qu'il est bon de donner des chances aux élèves et ne pas se focaliser sur des taux de réussite de 100%.

### *Le bilan de l'orientation*

Mme Allâtre présente un tableau récapitulatif de l'orientation. Les principaux axes de travail ont concerné la connaissance de soi, la connaissance des filières et des métiers. À partir de l'année prochaine, l'éducation à l'orientation commencera dès la classe de sixième. Les professeurs principaux vont être formés dès la rentrée pour aider à la découverte des métiers et des filières.

En ce qui concerne les professeurs de lycée, tous les professeurs principaux ont été formés l'année dernière afin de mener les entretiens individualisés d'orientation. Ils vont également recevoir une formation pour mieux informer les élèves sur les parcours en France. Il est important de noter que Mme Sidani a pris beaucoup de contacts avec les universités libanaises, l'ESA, etc...

Le forum des Universités libanaises a été un moment fort qui sera réitéré au cours de l'année 2016-2017. Le projet futur inclut une volonté de mettre en place un forum des métiers ainsi qu'un stage en entreprise à la fin de la classe de seconde.

Vœux d'orientation :

Première : 40 1<sup>ere</sup> ES – 12 L

Terminale : 37 ES – 7 L

OIB : Seconde : 12 - Première : 11 – Terminale : 12

Orientation post bac : une quinzaine de vœux émis pour un départ en France. Mme Allâtre félicite Jad Sadek pour son admission en classe préparatoire à Louis le Grand avec une bourse d'excellence major.

Mme Allâtre rappelle que la plateforme AGORA est une plateforme mondiale qui permet de garder contact avec tous les Lycéens. Tous les élèves seront inscrits au moment de la remise des bulletins de note du bac.

M Kasrawi va prendre l'initiative pour remettre sur pied l'association des Anciens. Cela devrait permettre de faire le lien avec des anciens pour un partage d'expérience et peut-être aussi la mise en place des stages en entreprise. Ces liens renforceront l'identité du lycée et le sentiment d'appartenance de ses élèves.

### *Le service de la vie scolaire*

Une nouvelle organisation du service a été réalisée afin de permettre une évolution du service, l'identification de ses missions et une fonction plus interactive avec les enseignants. Tout le personnel a été convoqué une fois par mois pour harmoniser les pratiques. Des formations à l'interne ont été régulièrement proposées à l'ensemble de l'équipe.

Le proviseur tient à noter la bonne capacité du service de vie scolaire à se remettre en cause.

Des actions de sensibilisation et de prévention ont été conduites. Elles se poursuivront l'année prochaine, par exemple avec Mme Mona Abboud, la documentaliste, pour une sensibilisation sur l'utilisation des portables et des réseaux sociaux.

Une étude sur le climat scolaire a été conduite et guidera nos actions à venir.

Le travail de lutte contre l'absentéisme s'est poursuivi

Mme Allâtre note que le recensement des absences et leur suivi permettent des données chiffrées fiables.

### *Les projets et activités spécifiques*

Mme Lapouble présente les activités réalisées et rappelle qu'elles s'inscrivent toutes dans le cadre des trois axes du projet d'école.

Mme Allâtre présente un état des lieux des activités pédagogiques réalisées à Verdun 1 qui tournent autour de plusieurs axes :

- Développement de la maîtrise de la langue arabe : Concours de contes, Dictées en arabe
- Développement de la maîtrise de la langue française
- Développement du plurilinguisme : certification Cambridge, Ambassadeurs en Herbe, la Gazette du Lycée
- Projets sportifs : Jeux Internationaux de la Jeunesse : 3eme en Badminton
- Projets caritatifs et citoyens : Partenariats avec Dar El Aytam et Ajjalouna, la Course Contre la Faim, la journée citoyenne
- Concours scientifiques : Maths sans frontières, Course aux nombres, Olympiades de Maths, Olympiades de Géoscience, Castor informatique

Activités hors temps scolaire : Basket, Echec et Maths, Maths en Jean, Football, Découvrir vos talents  
Afin de mettre en valeur le travail des élèves et des professeurs, une petite cérémonie a eu lieu en juin afin de célébrer les projets et de féliciter les élèves lauréats de différents concours. Cette expérience très positive sera renouvelée chaque année.

### *L'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers*

Pour répondre aux besoins des élèves plusieurs dispositifs existent :

- PPRE au niveau Collège
- Projets Personnalisés de Scolarisation (AVS) au niveau Collège
- Projets d'accueil individualisés au niveau Collège et Lycée
- Tutorats au niveau Lycée
- Aménagements des épreuves d'examen : le suivi de ses élèves à besoins éducatifs particuliers a permis cette année des aménagements d'épreuves pour six d'entre eux.

Mme Farhat, représentante des parents d'élèves, demande à ce que l'on s'assure que la relation entre l'élève et son tuteur se mette effectivement en place.

Mme Allâtre rappelle qu'il s'agit d'un dispositif basé sur le volontariat qui suppose donc l'adhésion de l'élève. Un carnet de bord, rédigé par l'enseignant avec l'élève, permet le suivi du tutorat.

À Verdun 2 et Verdun 3 il y a aussi des actions d'accompagnement des élèves qui ont été mises en place depuis longtemps. PAP : Projets d'accompagnements Personnalisés qui permettent de répondre aux besoins spécifiques des élèves.

### *La sécurité*

Des exercices ont été organisés régulièrement cette année. Ils font l'objet d'un bilan qui permet de faire évoluer le dispositif ou les aménagements.

Des travaux ont été réalisés pour répondre aux préconisations de l'audit de sécurité : abords de l'établissement – accès à l'établissement – pose de caméras à l'entrée et dans certains couloirs stratégiques, sas de sécurité au petit portail d'entrée de l'administration...

### *L'école de formation des maîtres (EFM)*

Mme Khalil, directrice de l'EFM, informe que la situation est stable. Plusieurs élèves ont reçu les félicitations officielles du jury. Le bilan est positif.

#### 4- Préparation année scolaire 2016-2017

### *Effectifs et structure prévisionnels*

Le proviseur présente les prévisions d'effectifs pour l'année 2016-2017 et rappelle qu'il y a une prévision à moyen terme de réduction d'une division par niveau à commencer en PS et MS l'année prochaine.

### *Nouvelle grille horaire*

Mme Allâtre présente la nouvelle grille horaire de Verdun 1 qui devrait permettre d'avoir une cour moins surchargée, une meilleure séparation entre les collégiens et les lycéens et une pause méridienne plus longue, sans pour autant augmenter considérablement l'amplitude de la journée.

Mme Farhat pose la question de l'aménagement de l'espace pour offrir plus de confort aux élèves et professeurs.

M. Kasrawi explique qu'il y a eu une réflexion pour créer des espaces spécifiques pour s'asseoir et manger, pour travailler ensemble, pour exercer des activités sportives pendant ces moments.

Jalal Farhat, représentant des élèves, demande s'il est possible d'avoir accès au pôle sportif pendant les longues pauses.

Le proviseur répond que cela est difficile car cela demande la présence d'un adulte.

M Lahoud, représentant des personnels enseignants, demande si le changement de la grille horaire pose un problème pour la garde des enfants des enseignants sur le site de Verdun 2 et 3.

Le proviseur rappelle que l'heure de sortie est retardée de quinze minutes ce qui a permis de trouver les adaptations nécessaires entre les sites.

### *Les nouveautés liées à la réforme du collège*

Mme Allâtre rappelle les nouveautés liées à la réforme du collège qui seront mises en place dès la rentrée prochaine :

- EIST : Enseignement Intégré de Sciences et Technologie dès la classe de 6<sup>ème</sup>
- L'accompagnement personnalisé
- Les enseignements pratiques interdisciplinaires
- Les parcours (éducation artistique et culturelle, citoyen, avenir, santé)
- Nouvelles modalités pour le DNB

#### 5- Modifications du règlement intérieur

Les évolutions dans notre fonctionnement nous amènent à proposer des modifications dans le règlement intérieur de l'établissement.

- La nouvelle grille horaire remplace la précédente qui figure dans le règlement intérieur.
- Le passage en classe supérieure :

Le passage suivant (RI Juin 2015) :

« Conformément à la circulaire n° 1212/M/2014 émanant du ministère libanais de l'éducation en date du 19/12/2014, la moyenne de 10/20 est requise pour passer dans la classe supérieure. Une moyenne de 10 pour les deux pôles, littéraire et scientifique, est le seuil conditionnel pour une réinscription en classe supérieure. Dans le cas contraire, le conseil de classe propose un avis et le chef d'établissement est seul habilité à décider de la réinscription d'un élève. »

est remplacé par (RI Juin 2016)

« L'établissement est tenu de communiquer avant le 31/07 de l'année en cours les décisions de ses conseils de classe qui restent la seule instance habilitée à proposer un avis sur le passage ou le redoublement d'un élève. Ces propositions seront validées par le chef d'établissement.

Les résultats après commission d'appel sont définitifs, ils doivent comporter obligatoirement la mention « admis » ou « non admis » et sont communiqués au ministère avant le 30/09 de l'année en cours. La décision admis / non admis, mentionnée sur les listes doit obligatoirement être conforme à celle mentionnée sur le bulletin scolaire. »

Mme Cheaib, présidente du comité des parents, demande s'il est prévu de former les professeurs afin de prendre des décisions objectives pendant le conseil de classe.

Le proviseur indique que les décisions, prises en conseil de classe, parce qu'elles impactent la scolarité de l'élève, sont toujours le résultat d'une concertation entre les enseignants et ont fait l'objet d'échanges avec les parents.

Un projet de Charte informatique est distribué. Il servira de base à notre réflexion sur le sujet l'an prochain.

#### 6- Point sur les recrutements

M. Haydar présente la liste des personnels qui quittent l'établissement.

Des recrutements sont en cours et quasiment terminés. Tous les postes devraient être pourvus à la rentrée prochaine.

#### 7- Nouveau logo de l'établissement

Le proviseur rappelle la méthode proposée pour la création du nouveau logo. Les réponses à l'appel à projet ont été nombreuses.

Le nouveau logo est présenté. Il est adopté à l'unanimité.



La séance est levée à 18h30

Le Président du CE  
M. KROP

La secrétaire de séance  
Mme FARHAT